

FICHE ACTION 16

Prévenir les troubles de l'adolescence

Ces interventions s'inscrivent dans une politique globale d'éducation à la santé, pilotée par les CESC des collèges et des lycées. Elles permettent d'ouvrir un véritable espace de parole pour des jeunes en construction.

Elles concernent surtout les collégiens de 4ème et de 3ème ainsi que les lycéens. Elles sont souvent l'occasion pour l'équipe médico-sociale et pour les Conseillers d'Orientation Psychologues de repérer les difficultés rencontrées par les adolescents et d'engager avec eux un suivi individuel.

Les objectifs :

- Permettre l'expression des élèves.
- Sensibiliser les élèves à la dangerosité de certaines conduites (anorexie, boulimie, consommation de produits, internet...)
- Faire prendre conscience aux jeunes de la nécessité de s'interroger sur leurs pratiques.
- Eviter les passages à l'acte, individuels ou collectifs.
- Travailler en lien avec le service de santé, le service social et d'orientation du collège dans un objectif de suivi individualisé des élèves.

Méthodologie :

Les interventions durent 1 heure 30 et se font en demi-groupe/classe. Une séance de préparation et de bilan avec les adultes (professeurs principaux, CPE, assistante sociale, infirmière ...) est organisée.

Les interventions sont assurées par des intervenants diplômés en psychologie.

L'assistante sociale ou l'infirmière ou la Conseillère d'Orientation Psychologue assistent aux interventions afin d'assurer un suivi individuel des élèves après les interventions.

AROEVEN de Rouen - Rectorat
25, rue de Fontenelle
76037 Rouen Cedex
Tél / Fax : 02 35 98 01 80
Email : aroeven@ac-rouen.fr
[Http://aroeven.spip.ac-rouen.fr](http://aroeven.spip.ac-rouen.fr)

